

l'Égalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

HABITATIONS A BON MARCHÉ

Pour peu que l'on se donne la peine de jeter les yeux dans un livre d'histoire, il est facile de se rendre compte que l'habitation de l'homme s'est modifiée, transformée au fur et à mesure que l'homme lui-même a évolué.

Depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours, en même temps qu'il s'est développé, organisé, affranchi, l'homme a toujours cherché plus de bien-être, de confort et de satisfaction, autant de choses qui ne peuvent s'obtenir que si le milieu, l'habitation, le foyer le permettent.

Il ne faut pas reculer si loin pour se souvenir des mesures construites en terre glaise et couvertes de chaume, dans lesquelles croussaient des familles nombreuses, sans air, sans lumière et où les maladies contagieuses causaient des ravages incalculables.

De nos jours, des mesures sont prises. Sans parler des ascenseurs qui, dans certains immeubles « rupins » déposent les habitants à la porte de leurs logements luxueux, il faut au moins respecter les règles les plus élémentaires de l'hygiène.

Cube d'air, hauteur, surface, les règlements prévoient beaucoup de choses, mais, voilà : on ne construit plus. Les matériaux ont atteint des prix exagérés. Le propriétaire — la petite surtout — est écrasé d'impôts, de telle sorte que plus un ouvrier, plus un employé ne peuvent émettre la prétention de faire construire une habitation où ils pourraient abriter leur famille. Bien mieux, il n'est pas rare de voir des familles jetées à la rue parce que telle est la volonté du propriétaire qui, étant en même temps industriel ou commerçant, réserve ses « masons » pour « ses » ouvriers ou clients.

Et ainsi, le travailleur locataire n'a même plus la ressource de l'homme des cavernes : il n'a plus d'autre toit que la voûte étoilée.

Il faut le reconnaître, cela est profondément triste de voir des sans-logis au XX<sup>e</sup> siècle. Il y a cependant des gens qui s'étonnent de voir l'ouvrier craignant la famille nombreuse, alors que ceux qui ont des enfants ne peuvent plus trouver à se loger.

Nous pourrions écrire de longs et nombreux articles sur ce sujet, ce qui ne changerait rien à cette lamentable situation, mais j'imagine que des mesures tendant à fournir des logements aux familles qui en sont dépourvues seraient autrement efficaces que toutes les lois contre l'avortement.

Donnez au travailleur le logis et le confort auxquels il a droit, au lieu de la misère qui s'introduit à la maison — quand il en a une — en même temps que la famille nombreuse, et vous verrez que cette dernière ne leffrayera plus tant.

Il faut donc construire, et puisque cela n'est plus possible à l'individu, il faut que la collectivité y supplie. Il existe des lois accordant des facilités, des avantages aux sociétés coopératives formées en vues de construire des habitations à bon marché. Ces lois ne sont point parfaites ; il faudra les amender, les améliorer, mais, d'ores et déjà, elles donnent des avantages dont il faut profiter.

Le travailleur qui paie un loyer peut et doit devenir propriétaire de « sa maison » s'il est, pour cela, aidé de ceux qui peuvent et doivent le faire, car, pour construire, il faut des capitaux, et cela n'est pas impossible à trouver.

Nous sommes tous solidaires dans la société : les industriels ne peuvent se passer de main-d'œuvre, et le commerce n'est pas possible s'il n'y a pas de consommateurs.

En unissant nos efforts, la volonté de chacun, en coordonnant ces efforts, il sera possible d'obtenir des résultats satisfaisants pour tous.

L'ouvrier locataire paiera un loyer quel que peu plus élevé ; le commerçant, l'industriel verseront des capitaux dans ces sociétés coopératives ; l'Etat, le département, la commune participeront également à ces œuvres et, ainsi, le capital nécessaire sera réuni pour l'œuvre commune.

Étant donné qu'une certaine quantité d'habitations peuvent être édifiées sur le même plan, l'architecte réduira ses honoraires. Les entrepreneurs travaillant en série réduiront leurs prix, et chacun y trouvera son compte.

Nous voulons donc, sans tarder, nous mettre à l'œuvre. C'est le meilleur moyen, nous semble-t-il de parer à la crise du logement et faciliter l'acquisition de la propriété au travailleur, à l'employé, au fonctionnaire n'ayant que le produit de leur travail pour toute richesse, et en même temps faire disparaître les laudis encore trop nombreux où souffrent et meurent tant de pauvres gens.

F. LEFEBVRE, Député du Nord.



On combat à Puteaux la crise du logement

Voici — à gauche — un des immeubles qui viennent d'être construits pour loger à bon marché cent cinquante familles ouvrières lesquelles s'y installent actuellement. (Ph. Branger)



À droite : Une file de voitures de déménagement

MUSE LILLOISE

On bâtit gramint à Lille... mais ch'est des banques

« La crise du logement devient de plus en plus difficile à Lille... » (La Presse).

Air : « O MARJOLAINE »

I
Un vrai fléau pour l'ouvrier. Tandis qu'pour li s'loger tout seul, M'sieur Untel, et son domestique, A un catiau aussi grand que... L'Plach' de la République.

REFRAIN
Combien à Lille Ch'est difficile D' trouver du log'mint in ch' momint, Comm' tout l'mond' cache, Ch'est un r'mu-ménache ! Ch'est v'raimint la crisi' du log'mint ; Que d' masons manquent ! Mem' fait's in planques... Pourtant, on vot batir gramint, Mais quatre-vingt-quinze foes sur chint... Ch'est... pour des Banques.

II
Comme on a doublé tous les prix Les malheureux ayant des gosses Vont rester dins d's affreux tasais.

III
Des banques... on in vot d' tout côté, Pourtant, pour nos famill's nombreuses On frot mieux d' batir des cités, Ch'es masons-là s'rott'nt moins contentes ! Mais v'là... au lieu des ouvriers Nos malheureux propriétaires Font des masons pour des banquiers... Ch'est d' pus rich's locataires !

IV
Les expulsions d' Juillet prochain Vont j'ter de l' mis' au ches' ville, Combien d' locataires, ch'est certain, S' trouveront au l' rue... ch's s'rot utile D'êt' prévoyant et d' print' les d'vants, Pour qui n' eut ch' point trop d' anicroches, Pinsons aux vieux gins, aux infants, Quoi ! nous n' somms point des boches !

Auguste LABRE.

La Mort de Mme Viviani

Nous avons annoncé hier, succintement, la mort à Seine-Port, de Mme René Viviani, femme de l'ancien président du Conseil.

Mme Viviani avait, dans la journée de vendredi, quitté son appartement du boulevard de Courcelles pour aller passer quelques heures dans sa propriété de Seine-Port. Elle était fort bien portante. Vers la fin de l'après-midi, elle fut prise d'un subit malaise qui alla bien vite s'aggravant. Le docteur Joltrain fut aussitôt mandé auprès de la malade ; mais, quand il arriva Mme Viviani avait déjà perdu connaissance. En dépit des soins qui lui furent prodigués, la femme du sénateur de la Creuse expira vers 11 heures du soir. Après d'elle se tenait son fils et M. Viviani, qu'on avait pu prévenir et qui arrivèrent à temps pour assister à ses derniers moments.

On sait que, pendant la guerre, Mme Viviani avait perdu l'un de ses fils, tué à l'ennemi. On sait aussi le dévouement dont, à cette époque, fit preuve la femme de l'ancien président du Conseil, qui se consacra exclusivement à diverses œuvres de bienfaisance et vit son tête inlassable récompensé par la croix de chevalier de la Légion d'honneur.



Mme René VIVIANI

Une "belle" bande de malfaiteurs

Au nombre d'une douzaine ils viennent d'être jugés à Reims

Reims, 18. — La cour d'assises de la Marne après trois jours de débats, a rendu cette nuit son verdict dans une affaire où étaient impliqués une douzaine de redoutables malfaiteurs d'origine italienne, titulaires de nombreuses condamnations et recherchés par plusieurs parquets italiens.

Ils étaient accusés d'avoir, en 1921 et 1922 dans les départements de la Marne, les Ardennes et de la Meuse, commis de nombreux cambriolages de bijouteries et de magasins, notamment à Reims, Reims, Sainte-Menehould et Verdun.

Le CONFLIT des MINEURS

Tandis que les ouvriers cégétistes continuent le travail, les ouvriers unitaires continuent la grève en attendant la décision de leur Conseil National



LA REMONTE DES MINEURS

(Tableau de L. Jonas)

Les résultats de l'entrevue de Douai ont été bien accueillis dans les sections adhérentes au Vieux-Syndicat. Les mineurs cégétistes seront au travail aujourd'hui, lundi.

Dans la matinée de dimanche, une réunion des secrétaires de section a eu lieu à la mairie de Sin-le-Noble.

Les Syndicats Unitaires, les Syndicats du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais enregistrent purement et simplement les résultats de la réunion mixte du 17 courant.

C'est donc la continuation de la grève par les Syndicats Unitaires.

On croit communément que le Conseil National Unitaire mettra fin au mouvement mercredi.

Les réunions unitaires dans le bassin du Nord

Des réunions ont eu lieu dans les principaux centres du bassin houiller. Les militants unitaires Lauridan, Delarue, Monlot, Morival, sont allés à Waziers, Aubry, Roost-Warendin, Lewaria, Guesmain, etc., exposer les raisons qui ont décidé les Syndicats Unitaires à continuer la grève, en attendant la décision du Conseil National Unitaire.